



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6030082

N/REF : 11/03/2026 8H12 C:000050 I:01276

V/Email reçu le Mercredi 11/03/2026 à 8H12

SDC "PALAIS SALANGA"
C/o FRANCE AZUR SYNDIC
17 Bd Victor Hugo
06000 NICE

IMMEUBLE : PALAIS SALANGA
18 avenue des arenas de Cimiez
16 avenue Pauliani
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 12 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 5EME ETAGE - MME FLORY : 06.16.86.24.19

MOTIF : SUITE REFOULEMENT CETTE NUIT PREVOIR DEGORGEMENT DE LA COLONNE AVEC
INSISTANCE

Donneur d'ordre : Mme S. SANDRI

LE 11/03/2026 A 9H00
DEGORGEMENT ELECTROMECHANIQUE DE LA COLONNE EU A PARTIR DE L'EVACUATION
CUISINE.
PRESENCE DE TRAVAUX AU 6EME ETAGE.
PRESENCE D'UN POINT DURE DANS LE RESEAU. SUSPICION DE RESIDUS DE TRAVAUX
TEST ET VERIFICATION DU BON ECOULEMENT. RAS.
NETTOYAGE ET DESINFECTION DES ZONES TRAITEES.
REPLI DE CHANTIER.
PRECONISATIONS :
INSPECTION VIDEO DE LA COLONNE AFIN DE VERIFIER LE RESEAU.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 11/03/26 à 17H57 Mme S. SANDRI

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,75	H.Véhi.HP/Minicureur 1	Opér.le 11/03	1	130,00
				357,50
		TOTAL H.T.		357,50
		T.V.A. a 10,00%		35,75
		TOTAL T.T.C.En EURO		393,25

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6030082

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN